



NATIONS UNIES
ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE



Distr.
GÉNÉRALE
A/32/264/Corr.1
11 octobre 1977
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Trente-deuxième session
Point 55 de l'ordre du jour

OFFICE DE SECOURS ET DE TRAVAUX DES NATIONS UNIES POUR
LES REFUGIES DE PALESTINE DANS LE PROCHE-ORIENT

Réfugiés de Palestine dans la bande de Gaza

Rapport du Secrétaire général

Rectificatif

Page 7

Le début de la première phrase de l'alinéa d) doit se lire comme suit :

d) D'après les observations du Gouvernement israélien sur la situation qui règne dans les camps de réfugiés au Liban,